

Réunion Coop 2nd degré

Présents : Sylvain, Flora, Danyella, Patric, Véronique, Jules, Françoise, Julie, Bernadette, Lionel, Stéphane, Charline, Carine, Julie, Claire, Stéphanie, Christine, Mathilde, Véronique

Excusés : Pierre, Bernard, Valérie, Rémi, Justine, Nathalie, Sylvia, Carole, Cédric

Quoi de neuf ? (Animation : Stéphane)

- Lionel : première réunion sur la coopération au Vigan, avec un petit collectif. Prochaine rencontre : le jeudi 21 mars à 18h45 au café du siècle à Ganges
- Sylvain : présentation du Placemat pour aider les élèves à structurer le travail en groupe
- Jules : projet de 6ème coopérative à la rentrée prochaine
- Bernadette : reste-t-il des places pour le colloque des 4 et 5 mai ?
- Stéphane : journée de grève pour le climat. Organisation d'un cours sur [l'anthropocène](#), en complément des cours ordinaires. Il semble que les jeunes soient peu conscients des phénomènes climatiques et des disparitions d'espèces animales. Julie a organisé un tel évènement, dans le cadre de sa discipline - Danyella a utilisé le film *Home* de Yann Arthus Bertrand

Proposition des thèmes :

- les enfants différents 14
- les situations-problèmes 11
- comment évaluer les effets de la coopération au sein d'une classe ? 9
- les projets personnels d'élèves - la créativité en collège et lycée 10
- le métier d'élève au lycée 3
- comment convaincre de mettre les classes en ilot ? 4

Thème de la soirée : les enfants différents (Animation : Stéphane)

Tous les enseignants ont des élèves plus différents que les autres. Cela peut aussi être le cas avec ses propres enfants. En REP, les différences sont criantes : sociales, culturelles, liées à des handicaps. Il existe des dispositifs spécifiques avec des ULIS notamment. Comment gérer l'hétérogénéité au sein des classes ? Comment éduquer au regard de l'autre ? Comment préparer les élèves au vivre ensemble ? Que peut-on faire en classe coopérative qui permette d'aider les élèves à vivre sereinement leurs différences, sans être stigmatisés ?

Depuis la loi de 2005, qui consistait plus à inclure qu'à externaliser, les pratiques d'accueil des enfants différents ont beaucoup évolué. Cela ne signifie pas que tout est atteint. A noter que les troubles de l'apprentissage et les handicaps ne peuvent être diagnostiqués que par des médecins.

Les difficultés de l'accueil de la différence

Dans un collège représenté, la mode est à la rédaction de PAP ou de PPRE, en grands nombres, avec des dossiers très lourds à remplir. Malheureusement, après, il n'y a pas trop de bilan ou de suivi d'équipe. Ça rassure plus ou moins les familles qui se sentent écoutées, les établissements peuvent justifier des démarches administratives réalisées, mais les effets sont ténus et ne semblent pas beaucoup aider les enfants. Il n'y a pas de temps dégagé pour les enseignants afin qu'ils puissent échanger sur les réalités de ces enfants. Cela donne l'impression que les adultes mettent en place des choses, mais pas nécessairement effectives, sauf pour le passage des examens avec les 1/3 temps. Certains enseignants ont l'impression de crouler sous les protocoles, surtout dans les territoires où les familles sont conscientes de leurs droits et les font valoir. Dans d'autres endroits, avec des familles moins conscientes, les protocoles ne sont pas fréquents, mais cela ne règle pas mieux les choses.

Au sein des classes avec de gros effectifs, cela n'est pas facile d'accompagner certains élèves. De plus, les aides apportées à ces élèves ne correspondent pas forcément aux motivations des jeunes, ce qui se traduit par une perte de temps.

Il y a quelques années, une classe a été composée avec tous les élèves différents d'un collège, ce qui a rendu impossible l'acte d'enseigner pour les enseignants (et certainement les apprentissages pour les élèves).

Des collègues, non formés, ne comprennent pas les difficultés rencontrées par ces élèves et peuvent se montrer très maladroits dans les manières de travailler avec eux : ils tentent de mettre tous les élèves dans le même moule, avec l'impression que la différence "tape sur les nerfs". Il est aussi possible de rencontrer des discours de parents qui critiquent les aides reçues par certains élèves et pas leur enfant.

De plus, le suivi de certains élèves peut être très stigmatisant, notamment avec des AVS. De la même manière qu'en organisant de la différenciation, il peut y avoir de la stigmatisation. Pour que cet aménagement soit efficace, il semble nécessaire que les élèves soient volontaires, d'accord et à l'initiative de la demande. La gestion des troubles reconnus (ou pas) sont très chronophages et sont dépendants de moyens spécifiques.

Les risques de l'externalisation et les logiques de l'inclusion

Philippe Meirieu, explique dans son dernier ouvrage¹ que l'école française fonctionne comme une centrifugeuse : pilotée par le mythe de l'homogénéité, elle ne cesse de détecter les élèves qui manifestent la moindre résistance à l'enseignement collectif frontal qu'elle délivre, pour organiser leur dérivation vers des dispositifs extérieurs à la classe et à l'école. Elle tourne de plus en plus vite sur elle-même, rejetant toujours plus loin ceux qu'elle ne peut homogénéiser. Elle crée ainsi, en son centre, comme toutes les centrifugeuses, une sorte de dépression (p. 258). Par exemple, la thèse de Seykhou Diallo (2017)² montre que sur sept collèges vingt-sept dispositifs d'aide et d'accompagnement extérieurs à la classe existent (p. 259). Cette externalisation se caractérise par deux phénomènes : d'une part, la transformation systématique des difficultés scolaires en problèmes médicaux, ce qui inquiète les médecins eux-mêmes et déresponsabilise l'école et les enseignants, et, d'autre part, la mise en concurrence, sur un marché de plus en plus dérégulé d'une multitude d'offres qui ont toutes pour objectif la réconciliation de l'enfant avec l'école et l'aide au travail scolaire (p. 260).

Or, explique-t-il, on ne lutte pas efficacement contre les inégalités sociales en multipliant les dispositifs extérieurs à la classe. Au contraire, il s'agit d'internaliser systématiquement le travail scolaire dans la classe elle-même, de l'école primaire à l'enseignement supérieur. L'externalisation, en effet, même avec les meilleures intentions du monde (compenser les inégalités en matière d'aide des parents au travail scolaire, soulager le quotidien des élèves et de leur famille), vide la classe de sa substance et crée un mouvement de fuite en avant dont profiteront toujours plus les familles aisées et initiées. C'est en substituant un modèle centripète au modèle centrifuge aujourd'hui dominant qu'on structura notre école de véritables collectifs apprenants, où l'on apprendra non pas aussi bien qu'ailleurs mais mieux (p. 264).

Une école inclusive requiert pour sa mise en place des conditions particulières : il ne suffit pas d'ouvrir les portes et d'adopter une attitude bienveillante pour que tout se passe au mieux. Deux conditions semblent nécessaires :

- les activités intégratrices, pour enrôler les élèves lors des situations collectives : si l'on inclut sans s'interroger sur ce que l'on peut faire faire ensemble à tous ceux que l'on accueille, on repousse simplement l'exclusion d'un cran. Tout cela finit parfois dramatiquement, par le constat d'une impossibilité qui légitime parfaitement le retour à l'exclusion. L'essentiel serait que quelque chose

¹Meirieu, P. (2018). La riposte – Pour en finir avec les miroirs aux alouettes. Paris : Editions Autrement.

²Diallo Seykhou (2017). De la pédagogie différenciée à l'externalisation de l'aide ? Quel sens et quel avenir pour les dispositifs d'accompagnement ? Thèse, sciences de l'éducation, Université Lumière-Lyon 2

fasse lien, que, malgré les différences, les personnes se retrouvent embarquées ensemble, régulièrement, dans un projet commun.

- un accompagnement personnalisé pour le droit à la ressemblance et le droit à la différence. Le droit à la ressemblance s'incarne par la possibilité donner à toutes et à tous de s'impliquer dans des activités communes sans être marginalisés ni se sentir infériorisés. Le droit à la différence qui requiert que chacune et chacun puisse être reconnu dans leur spécificité et accompagné, seul ou avec d'autres (p. 257).

Quelques pistes évoquées

Dans un établissement, à partir des bilans effectués par les professionnels de la santé, un document de suivi sert de liaison entre les enseignants. Ces documents, notamment les PAP ou les PPRE, peuvent aussi être rendus disponibles sur Pronote. C'est très prenant, cela demande de l'énergie pour les enseignants, énergie que certains ne souhaitent pas mettre.

Comme des parents qui accueillent un enfant différent pour lequel ils n'ont pas été formés, les enseignants peuvent progressivement s'informer et mieux connaître les approches à développer.

Dans toutes les classes se trouvent des TSV : des élèves qui souffrent de troubles spécifiques de la vue (ceux qui portent des lunettes). Cette référence permet de sensibiliser les élèves à la différence, le port de lunettes étant accepté par tout le monde.

L'échec scolaire semble lié à la massification scolaire et à la question de la norme : il est fabriqué par l'école et aucun élève n'est effectivement en échec. Si tous les enseignants travaillaient avec des logiques personnalisantes, certainement que l'échec scolaire n'existerait pas. Les temps personnalisés, les plans de travail, l'aide et l'entraide ... conduisent chaque élève à construire leur PAP ; les enseignants organisent la personnalisation de manière à ce que les différences ne soient pas une contrainte pendant les cours. Au sein d'une classe coopérative, les enfants semblent plus bienveillants entre eux et très rares sont les situations de moqueries.

Des ressources pour aider des élèves souffrant de dyslexies sont disponibles sur ce site : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/lettres/elevés-en-difficulté/dossier-dyslexie/> (travail en Français de Corinne Neuhart)

Les notations, en particulier pour certains apprentissages, renforcent le sentiment de différence chez certains élèves. Des activités comme les textes libres facilitent l'investissement de tous les élèves, alors que des dictées notées contribuent de manière évidente à décourager les plus fragiles.

Une heure de concertation des enseignants par semaine (heure pendant laquelle les enseignants n'ont pas cours) aide au suivi des élèves.

Ce qui est mis en place pour certains enfants peut servir à tous les autres élèves.

Bilan météo : soleil généralisé

Fin de la réunion à 22h00.